Avis d'obsèques / Annonces classées

03

MESSES ET ANNIVERSAIRES

AVIS DE MESSE

SAINT-BONNET-DE-FOUR

Une messe en souvenir de

Monsieur Jean GIRAUD

décédé le 20 mars 2020, sera célébrée en l'église de Montmarault, **le samedi 4 juillet, à 10 h 30.**

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

748897

SOUVENIR

LA CELLE

Le 1er juillet 2019, nous quittait

Jean-Philippe PERTON

Que tous ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui.
Chantal, son épouse,
Marie-Noëlle et Dimitri, ses enfants,
Lilya et Emma, ses petites-filles,
La famille CANTE, ses amis et voisins,
Sa mère.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

748243

AVIS DE MESSE

MONTPELLIER
SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE — CARNON
SAULZET — MAZERIER

La cérémonie du souvenir de

Stéphanie FONCELLE

décédée le 25 mars 2020, pendant le confinement, aura lieu en l'église Sainte-Croix de Gannat, **le vendredi 3 juillet, à 15 heures.**

Les familles BEAUSSARON et FONCELLE remercient par avance ceux qui voudront se joindre à elles pour ce dernier hommage.

747721

ANNONCES OFFICIELLES

Retrouvez toutes les publications sur
centreofficielles.com

04.73.17.31.27

annoncesofficielles@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département de l'Allier au tarif de 4, 07 € hors taxes la ligne.

MARCHÉS INFÉRIEURS À 90.000 €

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE DE VENDAT, 3, rue des Landes, 03110 Vendat, tél. 04.70.41.40.50, mairie.vendat@wanadoo.fr

Type de procédure : procédure adaptée.

Objet du marché : rénovation école maternelle et du restaurant scolaire, menuiseries extérieures aluminium.

Modalités de retrait des dossiers : plate-forme de téléchargement : http://vichy-communaute.achatpublic.com

Date limite de réception des offres : mercredi 15 juillet 2020, à 12 heures.

Critère de sélection : selon les critères mentionnés dans le règlement de la consultation

Renseignements d'ordre administratif et technique : mairie de Vendat, 04.70.41.40.50.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 26 juin 2020

803993

VIE DES SOCIÉTÉS

NEXUS/CS3I
SAS au capital de 118.984 €
Siège social : 1, place Jean-Baptiste-Buriot
03700 Bellerive-sur-Allier
RCS Cusset 347.731.911

Aux termes d'une décision du 24 juin 2020, la société NEXUS/FRANCE (SAS au capital de 40.000 €, sise 32, rue Berges, bâtiment Alizés, 38000 Grenoble, 392.440.061 RCS Grenoble) a, en sa qualité d'associée unique de la société NEXUS/CS3I, décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution anticipée de ladite société. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de NEXUS/CS3I au profit de NEXUS/FRANCE, sans qu'il y ait lieu à liquidation. Cette décision de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce de Cusset.

Les créanciers de la société NEXUS/CS3I peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Cusset.

803602

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

EXPLOITATION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION DE PIÈCES MÉTALLIQUES TUBULAIRES EXPLOITATION TUBULAIRES RELEVANT DE LA RUBRIQUE Nº 2560-2 DE LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MALICORNE, MAÎTRE D'OUVRAGE : SOCIÉTÉ FORECREU

Par arrêté préfectoral nº 1615/2020 du 26 juin 2020, la demande d'enregistrement présentée par la société FORECREU pour l'exploitation d'une unité de fabrication de pièces métalliques tubulaires sur la commune de Malicorne sera soumise à la consultation du public du vendredi 17 juillet 2020 au lundi 17 août 2020 inclus.

Le dossier de demande d'enregistrement (format papier) ainsi qu'un registre pouvant recueillir les observations des personnes intéressées, seront déposés et tenus à la disposition du public dans les mairies de Malicorne, Commentry, Néris-les-Bains et Chamblet aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- mairie de Malicorne :
  - vendredi 17 juillet 2020, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ;
  - du lundi 20 au vendredi 31 juillet 2020 : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 heures à 18 heures ;
  - du lundi 3 au vendredi 14 août 2020 : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ;
  - lundi 17 août 2020, de 14 heures à 18 heures ;
- mairie de Commentry :
  - mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
  - samedi, de 8 heures à 12 heures ;
- mairie de Néris-les-Bains :
  - lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures ;
  - mardi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 heures à 17 heures ;
- mairie de Chamblet :
  - lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 heures à 11 h 30.

Le public peut également adresser ses observations par voie postale directement à la préfecture, mission interministérielle de coordination, politiques interministérielles économie et environnement, CS 31649, 2 rue Michel-de-l'Hospital, 03016 Moulins cedex ou par courriel à l'adresse suivante : pref-avis-public@allier.gouv.fr

La demande d'enregistrement présentée par la société FORECREU, l'arrêté préfectoral portant ouverture de la consultation du public, ainsi que l'avis de consultation du public seront insérés sur le site Internet de la préfecture de l'Allier, www.allier.gouv.fr rubriques : Publications-Enquêtes et consultations publiques-Consultations publiques en cours.

L'autorité compétente pour prononcer l'arrêté d'enregistrement de cette demande, éventuellement assorti de prescriptions particulières ou un refus, est la préfète de l'Allier.

804501

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

ÉLEVAGE PORCIN, RELEVANT DE LA RUBRIQUE 2102/2º/A DE LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, SUR LA COMMUNE DE LOUROUX-DE-BEAUNE, MAÎTRE D'OUVRAGE : M. FRANCK PITULAT

Par arrêté préfectoral nº 1616/2020 du 26 juin 2020, la demande d'enregistrement présentée par M. Franck PITULAT pour l'exploitation d'un élevage porcin sur la commune de Louroux-de-Beaune, lieu-dit « Les Chaumes », sera soumise à la consultation du public du vendredi 17 juillet 2020 au lundi 17 août 2020 inclus.

Le dossier (format papier) ainsi qu'un registre pouvant recueillir les observations des personnes intéressées, seront déposés et tenus à la disposition du public dans les mairies de Louroux-de-Beaune, Montvicq et Hyds, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- mairie de Louroux-de-Beaune :
  - mardi, jeudi, de 13 h 30 à 18 heures ;
  - vendredi, de 8 heures à 12 heures, 13 h 30 à 18 heures ;
- mairie de Montvicq :
  - mardi, jeudi, vendredi, 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures ;
  - mercredi, samedi, 9 heures à 12 heures ;
- mairie de Hyds :
  - lundi, vendredi, de 15 h 30 à 18 h 30 ;
  - jeudi, de 9 heures à 12 heures.

Le public peut également adresser ses observations par voie postale directement à la préfecture de l'Allier, mission interministérielle de coordination, politiques interministérielles économie et environnement, CS 31649, 2, rue Michel-de-l'Hospital, 03016 Moulins cedex, ou par courriel à l'adresse suivante : pref-avis-public@allier.gouv.fr

La demande d'enregistrement présentée par M. Franck PITULAT, l'arrêté préfectoral portant ouverture de la consultation du public, ainsi que l'avis de consultation du public seront insérés sur le site Internet de la préfecture de l'Allier, www.allier.gouv.fr rubriques : Publications-Enquêtes et consultations publiques-Consultations publiques en cours.

L'autorité compétente pour prononcer l'arrêté d'enregistrement de cette demande, éventuellement assorti de prescriptions particulières ou un refus, est la préfète de l'Allier.

804386

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LAPALISSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ Nº 2 DU PLU INTERCOMMUNAL

Par délibération en date du 25 février 2020 et par arrêté du 23 avril 2020, le président de la Communauté de communes Pays de Lapalisse a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité nº 2 du plan local d'urbanisme intercommunal portant sur la modification d'une faible partie du zonage du parking poids-lourds de l'aire-des vérités à Lapalisse afin qu'il puisse accueillir des ombrières photovoltaïques. Le dossier contient la décision de l'autorité environnementale ne soumettant pas le projet à évaluation environnementale.

À cet effet, M. Daniel BLANCHARD a été désignée par le président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se tiendra du vendredi 26 juin 2020 au lundi 27 juillet 2020 inclus. Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- au siège de la Communauté de communes Pays de Lapalisse ;
- en mairie de Lapalisse ;
- sur Internet à l'adresse suivante : www.cc-paysdelapalisse.fr

Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête tenu à disposition en mairie de Lapalisse et à la Communauté de communes Pays de Lapalisse. Les observations et propositions écrites peuvent également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : contact@cc-paysdelapalisse.fr ou par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur aux adresses suivantes : mairie de Lapalisse, place du 14-Juillet, 03120 Lapalisse ou Communauté de communes Pays de Lapalisse, boulevard de l'Hôtel-de Ville, 03120 Lapalisse.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public :

- au siège de la communauté de communes :
  - vendredi 26 juin 2020, de 10 heures à 12 heures ;
  - lundi 27 juillet 2020, de 15 heures à 17 heures ;
- à la mairie de Lapalisse :
  - jeudi 16 juillet 2020, de 10 heures à 12 heures.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de communes Pays de Lapalisse et à la mairie de Lapalisse pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le public pourra également consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sur le site Internet suivant : www.cc-paysdelapalisse.fr

796521

VENTES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES

SELARL CHENIVESSE - GOUYARD - CHALLAL
Huissiers de justice associés
Membre du Groupement des Huissiers de Justice et Officiers Vendeurs
LAPALISSE - GANNAT
Tél. 04.70.99.01.41 - Tél. 04.70.90.12.52
www.huissiersudallier.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LJ
LUNDI 6 JUILLET 2020 à 14 h 30 - Visite à 14 h
SALLE DES VENTES DE LAPALISSE (03120)
61, rue Roosevelt
Mobilier materiel de restauration, lots d'électromenager, etc.
Liste et photos sur www.huissiersudallier.com
LETTRE ACCREDITIVE - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRES (respect des mesures d'Hygiène COVID-19)

GROUPEMENT DES HUISSIERS DE JUSTICE OFFICIERS VENDEURS

803562

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone au
0 825 818 818 Service 0,18 € / min + prix appel

BONNES AFFAIRES

ANTIQUITÉS BROCANTES

VIDE MAISON, à Doulazet 23700 Arfeuille Châtain, du samedi 11 au mardi 14 juillet, proche Auzances-Evaux. 803173

ANTIQUITÉS DU PARADIS, achète tout mobilier, pendules, montres, statues, cartes postales, instruments de musique, monnaies et bijoux anciens, objets militaires, vieux vins, manteaux de fourrure, etc. _ Tél. 06.23.14.43.07, mail antiquitesdupara dis@gmail.com, sir. 522937085. 801955

ACHETE, plaque émaillée, vieux bidon d'huile en métal, pompe a essence, vieille moto, mob. et vélo ancien. _ Tél. 07.49.11.25.47. 796616

ACHÈTE VIOLONS ANCIENS, 1.000 € minimum et violoncelles, 3.000 € minimum, même à restaurer, paiement comptant, déplacement gratuit. _ M. PETER, tél. 06.28.25.36.15 siret 85384266400015. 800425

PASSIONNEE DE POUPEES ANCIENNES achète cher poupées tête porcelaine ou têtes seules, même abimées, années 1850/1930, poupées-mignonettes, automates, carrousels anc., vêtements et access. anc. de poupées, achète cher selon modèles, étudie toutes propositions. _Tél. 06.61.69.18.82. 801176

ACHETE CHER POUR MEUBLER CHATEAU, meubles et objets anciens, pendules, horloges, tableaux, miroirs, lustres, pianos, violons, pâte de verre, armes anciennes et décorations...estimation et déplacement gratuit. _ MAISON MURIEL, tél. 06.82.17.09.38. ou daniel.secula@free.fr 795960

ACHAT TOUS OBJETS ANCIENS, meubles, bibelots, jouets, cartes postales, vieux papiers, pendules, objets militaire, livres, étudie ttes propositions, débarras tous locaux, siren 414318451. _ BESSON CHRISTOPHE, tél. 06.69.36.94.12 797211

VIDE-MAISON, 4 Rue Kléber à Montluçon, les 3, 4, 5 juillet, de 9 h à 19 H, meubles, bibelots, livres, etc. 803486

LA MONTAGNE

Président du Conseil d'administration : **M. Michel HABOUZIT**

Directeur général
Directeur de la publication : **M. Alain VEDRINE**

Rédactrice en chef : **Mme Sandrine THOMAS**

Fondateur : **Alexandre VARENNE**

Principaux actionnaires : Fondation Alexandre et Marguerite VARENNE ; HMCF SAS au capital de 9.046.200 €. RC 832 039 648

DIRECTION, RÉDACTION : 45, rue du Clos-Four - 63056 CLERMONT-FERRAND Cedex 2. Téléphone **04.73.17.17.17.** Fax rédaction 04.73.17.18.19 - Tirage OJD 2017 : 172.557 exemplaires. Commission paritaire : nº 0420 C 86413.

IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Morel-Ladeuil - 63000 Clermont-Ferrand.

I. – PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 45, rue du Clos-Four, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2 :
1) **Publicité commerciale.** – Tél. 04.73.17.30.42.
2) **Petites annonces.** – Tél. 0825 818 818*.
3) **Annonces officielles.** – Tél. 0826 09 01 02*.
4) **Emploi : carrières et professions.** – Tél. 0826 09 00 26*.
5) **Avis nécrologiques.** – Tél. 0825 31 10 10*.

II. – PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :
1) **Publicité commerciale.** – Tél. 01.80.48.93.66.
2) **Annonces classées - carrières et professions :** Tél. 01.80.48.93.89.

* 0,18 € TTC la minute.

OJD DIFFUSION CONTRÔLÉE — CentreFrance

Journal imprimé sur du papier majoritairement produit au Canada à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'eutrophisation des eaux est de 0.032 kg/t de papier.